

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union-Discipline-Travail

**ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR ALASSANE OUATTARA,
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
AU PARLEMENT EUROPEEN**

Strasbourg, le 14 juin 2017

Monsieur le Président du Parlement européen, Cher Antonio TAJANI,
Honorables Députés européens,
Mesdames et Messieurs,

Je voudrais tout d'abord vous remercier pour l'occasion que vous me donnez de prendre la parole, ce matin, devant le Parlement européen, réuni en session plénière.

C'est un honneur et un privilège pour moi d'être ici car, en tant que représentants élus de plus de 500 millions de citoyens européens, vous constituez, en raison de votre diversité culturelle, de vos engagements politiques ainsi que de votre grande expérience, un auditoire exceptionnel et prestigieux.

Je souhaiterais donc saisir cette opportunité pour aborder, avec vous, les grands défis que l'Afrique doit relever au cours des prochaines décennies.

Je vous parlerai ensuite de mon pays, la Côte d'Ivoire, qui est engagée sur le chemin de l'émergence.

Monsieur le Président,
Honorables Députés,

Le 25 mars 2017, l'Union européenne a célébré, dans la ville éternelle de Rome, le sixième anniversaire de la signature des traités de Rome. Ces traités ont tracé les sillons d'une solidarité agissante entre des nations autrefois en guerre.

Les pères fondateurs du Traité de Rome ont eu l'idée ingénieuse de mettre ensemble, les ressources et les intelligences au service de l'édification d'un espace de paix, de sécurité et de prospérité partagée.

L'Europe constitue en cela une source d'inspiration pour le monde ; et plus particulièrement pour le continent africain.

Au moment où l'on observe, hélas, un repli identitaire dans plusieurs régions du monde, je suis convaincu que, ici dans cette noble assemblée, vous saurez puiser en vous, l'énergie nécessaire à la poursuite de l'esprit de solidarité, d'ouverture et de paix prôné par vos devanciers.

Cette conviction se fonde sur le fait que depuis sa création, l'Union européenne n'a cessé de communiquer à l'humanité sa foi inébranlable en un monde de paix, de stabilité et de progrès. Le prix Nobel de la paix, qui lui a été décerné en 2012, en est une remarquable illustration.

Monsieur le Président,
Honorables Députés,

L'avenir de l'humanité dépendra des politiques, des actes et des programmes que nous définirons ensemble, dans nos pays, nos continents et à l'échelle mondiale. En d'autres termes, le monde deviendra ce que nous voulons qu'il soit.

A cet égard, je voudrais relever trois défis majeurs qui auront un impact important sur l'avenir de notre planète et sur les relations entre l'Europe et l'Afrique. Il s'agit du

réchauffement climatique, des flux migratoires et de l'expansion démographique.

Monsieur le Président,
Honorables députés,

Le Premier défi concerne le réchauffement climatique.

Le 12 décembre 2015, les dirigeants du Monde se sont réunis à Paris pour adopter un accord historique sur le Climat. Cet accord, qui a été ratifié par la très grande majorité des Etats y compris la Côte d'Ivoire, constitue pour notre Planète, une opportunité unique de contenir le réchauffement climatique dans des limites raisonnables.

Aujourd'hui, plus que jamais, il est urgent de mettre en œuvre cet accord afin que les effets néfastes du réchauffement climatique sur l'Homme et l'écosystème soient maîtrisés.

A cet égard, l'Europe, comme cela a toujours été le cas lorsqu'il s'agit de grands enjeux mondiaux, peut montrer la voie. L'Europe doit, en particulier, continuer à mobiliser les opinions, les financements et les technologies indispensables à la transition énergétique afin que l'Accord de Paris soit irréversible. Paris nous a donné une opportunité historique, nous devons en faire une réalité.

Aujourd'hui au moment où je vous parle, des pluies diluviennes, conséquences des perturbations climatiques, font des dégâts dans mon pays.

De même, de nombreuses régions en Afrique font face à des vagues de sécheresse d'une ampleur inouïe, qui causent la mort et la désolation au sein de plusieurs communautés et forcent des déplacements massifs de populations.

Honorables Députés,

Je voudrais donc vous encourager à continuer de faire du climat une priorité afin que s'arrêtent les tragédies que nous observons de par le monde.

Il existe en effet plusieurs possibilités de continuer de tracer les chemins vers une croissance verte, qui utilise peu de carbone.

Ces possibilités incluent une gestion rationnelle des ressources naturelles et des écosystèmes, tout en tirant parti de leur valeur pour le développement économique.

Nous devons, ensemble, encourager la résilience au sein des communautés en réduisant toutes les formes de discrimination, notamment celles à l'égard des femmes.

Nous devons tous œuvrer à mettre en place des politiques de redistribution plus équitable et plus efficace de la richesse.

Monsieur le Président,
Honorables Députés,

Le second défi auquel notre planète est confrontée est celui des flux migratoires non régulés et de l'emploi des jeunes.

Lors du Sommet de La Valette sur la migration en novembre 2015, j'ai indiqué que les événements dramatiques qui causent la mort de milliers de personnes dans les eaux de la Méditerranée et dans le Sahel appellent à davantage de solidarité et de concertation entre l'Europe et l'Afrique.

Pour ce faire, nous devons agir dans la durée et sur l'ensemble des facteurs à l'origine de cette situation. A cet égard, il est urgent de ramener la paix et la sécurité dans la bande sahélo saharienne et d'encourager une solution politique consensuelle au conflit en Lybie.

Toutefois, les conflits et la criminalité organisée n'expliquent pas à eux seuls les mouvements migratoires constatés au cours de ces dernières années vers l'Europe. A ces facteurs, il faut ajouter la pauvreté, le chômage et le déficit de démocratie dans de nombreux pays.

C'est pourquoi, le lundi 12 juin 2017, lors de la Conférence G20-Partenariat avec l'Afrique à Berlin, nous avons suggéré la mise en place d'un plan qui aurait pour objectif de faciliter des investissements massifs en Afrique en vue de créer des emplois, notamment pour les jeunes. Ceci contribuera à la réduction des flux migratoires illégaux vers l'Europe

Nous avons cependant fait remarquer, que les mouvements migratoires intra africains sont nettement supérieurs, en nombre, à ceux que l'on observe entre l'Afrique et l'Europe.

A titre d'exemple, la Côte d'Ivoire accueille près de 5,5 millions de ressortissants étrangers, pour une population totale d'environ 24 millions d'habitants, soit 26 %.

Les transferts de cette diaspora africaine vers leur pays d'origine représentent chaque année près de 1% du PIB de la Côte d'Ivoire.

Mon pays continuera de faire preuve de solidarité envers toutes ces populations. Il est donc important qu'il soit soutenu afin de continuer à créer des emplois lui permettant de demeurer une terre d'accueil et d'hospitalité.

Monsieur le Président,
Honorables Députés,

Cette jeunesse qui est tentée par l'aventure européenne est souvent victime de réseaux mafieux et d'organisations terroristes qui se nourrissent de leur vulnérabilité et de leurs frustrations.

Nous devons donc agir envers ces jeunes, dans le respect de leur dignité. Nous devons garder en mémoire l'Article premier de la Déclaration universelle des droits de l'homme adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 10 décembre 1948, à Paris, au palais Chaillot, je cite : « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droit. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité. »

C'est dans cet état d'esprit d'ouverture à la coopération sur de nombreuses questions d'intérêt mondial, que la Côte d'Ivoire exercera son mandat au sein du Conseil de sécurité des Nations Unies, pour la période 2018-2019.

A cet effet, je remercie tous vos pays, pour le soutien massif qu'ils ont apporté à la Côte d'Ivoire à l'occasion de son élection au Conseil de sécurité des Nations Unies. Ce mandat sera placé sous le signe de la Paix que les ivoiriens ont érigée en seconde religion.

Monsieur le Président,
Honorables Députés,

Le dernier défi que je voudrais évoquer est celui de l'expansion démographique.

Selon les projections de la Division de la population de l'ONU, la population mondiale, qui est d'environ 7,4 milliards d'individus actuellement, dont 1,2 milliards d'africains, dépasserait 10 milliards en 2056.

Dans cet ensemble, l'Afrique connaîtra la croissance la plus forte et représentera 54% de la croissance démographique mondiale d'ici 2050.

Elle rattrapera la population des régions les plus développées telles que l'Amérique du Nord et l'Europe.

Le Nigeria deviendra ainsi le 5ème pays le plus peuplé devant le Brésil, les États-Unis, l'Indonésie et le Pakistan, alors que la République Démocratique du Congo et l'Éthiopie remplaceront la Russie et le Mexique dans la liste des 10 pays les plus peuplés au monde.

Cette forte croissance sera encore plus prononcée en ce qui concerne les populations en âge de travailler. En effet, la population active en Afrique subsaharienne passera de 518 millions aujourd'hui à 1,3 milliard en 2050.

Monsieur le Président,
Honorables Députés,

L'Afrique, berceau de l'humanité, continuera paradoxalement d'être la région la plus jeune du monde jusqu'à la fin de ce siècle.

Ce constat interpelle tous les dirigeants africains mais aussi les dirigeants du monde entier. En effet, la stabilité de l'Afrique, mais aussi celle du reste du monde, dépendra de la manière dont sera traitée la question de la jeunesse au cours des prochaines décennies.

La prise en compte de l'expansion démographique dans les programmes de développement nécessitera de mettre un accent particulier sur le capital humain, notamment l'éducation, la santé et la formation professionnelle.

Des investissements massifs devront par ailleurs être réalisés en matière d'infrastructures, y compris les grands projets sous régionaux, les transports, l'électricité, l'éducation et la santé.

Monsieur le Président,

Honorables Députés,

Je voudrais à présent vous parler des progrès accomplis par mon pays, la Côte d'Ivoire, qui après plus d'une décennie de crise est aujourd'hui en Paix et a renoué avec la croissance économique.

Ces progrès sont d'abord le résultat de la mobilisation et de la détermination des Ivoiriens. Ils ont aussi été rendus possibles grâce à l'importante contribution technique et financière de nos partenaires, dont l'Union Européenne, notamment dans les domaines de la Gouvernance, de l'Agriculture et de l'Energie.

Je voudrais donc saisir cette opportunité pour saluer et remercier chaleureusement l'Union Européenne pour son accompagnement et son soutien.

Monsieur le Président,
Honorables députés,

Le partenariat avec la Communauté Internationale et singulièrement l'Union Européenne a permis à la Côte d'Ivoire de réaliser des performances exceptionnelles :

Au cours des six dernières années, le taux de croissance moyen de l'économie a été de 9% par an ; les projections pour la période 2017-2020 s'établissent à environ 7 à 8% par an ;

Le taux d'inflation a été contenu en dessous de 2 % grâce à l'arrimage sur l'euro ;

Le déficit budgétaire a été maîtrisé à environ 3 % du PIB.

La Côte d'Ivoire demeure le premier producteur mondial de cacao et d'anacarde ;

Elle est le premier producteur africain d'huile de palme et de caoutchouc ;

La Côte d'Ivoire est l'un des Top réformateurs dans le classement « Doing Business » de la Banque Mondiale ;

Dans le domaine de l'énergie, la Côte d'Ivoire est en voie de devenir un hub énergétique en Afrique de l'Ouest, avec une capacité de 2000 MW en 2016 qui passera à 4000 MW en 2020.

Aujourd'hui la Côte d'Ivoire dispose de l'un des réseaux d'infrastructure les plus denses et les plus diversifiés en Afrique (routes, ports, Aéroport).

Enfin, la Côte d'Ivoire a fait des progrès notables dans le domaine de la réforme de la sécurité y compris dans celui du Désarmement, la Démobilisation et la réintégration des Ex-combattants (DDR), programme auquel l'Union Européenne a contribué avec succès. Ces réformes vont se poursuivre et s'intensifier afin de doter la Côte d'Ivoire de forces de défense et de sécurité qui pourront contribuer aux opérations de maintien de la paix.

Monsieur le Président,
Honorables députés,

A quelques années de l'expiration, en 2020, de l'Accord de Partenariat de Cotonou et au moment où nous devons réfléchir à un nouvel accord entre l'Afrique et l'Europe, je voudrais suggérer quelques idées qui s'inspirent des relations exemplaires que la Côte d'Ivoire a entretenues avec l'Union Européenne. Ces

relations doivent être franches, basées sur la confiance mutuelle et l'appropriation nationale. Elles doivent faire appel à des instruments de financements flexibles et tenir compte des mécanismes nationaux de gestion et de contrôle qui pourraient être renforcés si cela est nécessaire. Evidemment nous aurons l'occasion d'aborder plus en profondeur ces questions d'une grande importance pour mon pays.

Je voudrais, pour terminer, inviter tous les pays que vous représentez à prendre part au prochain Sommet Afrique – Union Européenne qui se tiendra en novembre prochain à Abidjan.

Cette importante rencontre, qui se déroulera dans la pure tradition d'hospitalité ivoirienne, sera l'occasion d'évoquer la coopération internationale nécessaire pour adresser les nouveaux défis auxquels l'humanité est confrontée, notamment les questions liées au développement et à la jeunesse.

Je remercie à nouveau le Président Antonio TAJANI pour son aimable invitation et vous remercie tous pour votre accueil chaleureux et pour votre aimable attention.